

Note Méthodologique : Permis de travail

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Le permis de travail est un dispositif formel pour encadrer les opérations à risques et sécuriser les interventions.

- Contrôle et autorisation des travaux à risques (milieu confiné, chaudronnerie, hauteur, électrique).
- Assurer la conformité réglementaire et prévenir les accidents.
- Améliorer en continu les pratiques et la performance opérationnelle.
- Cible: entreprises et responsables sécurité (QHSE, méthodes, chantiers, RH, équipes terrain).

Point clé : Le permis de travail doit être établi avant toute intervention à risque élevé. Un diagnostic sur site est recommandé pour observer les conditions réelles.

Objectifs de la mission

- Identifier les risques de l'intervention et définir les mesures de prévention.
 - Structurer la communication entre tous les acteurs impliqués.
 - Garantir des procédures de sécurité conformes au droit (Code du travail, normes).
 - Assurer le contrôle, le suivi et la traçabilité des interventions.
 - Réduire l'exposition des travailleurs et renforcer la culture sécurité.
-

Périmètre / livrables attendus

- Audit des pratiques permis de travail: procédures, dossiers sécurité, entretiens QHSE/opérationnels.
 - Analyse documentaire et réglementaire: modèles de permis, consignes, plans de prévention, formations (Code du travail, normes AFNOR, recommandations).
 - Rapport d'audit et analyse des non-conformités/écarts.
 - Plan d'action détaillé et priorisé pour l'amélioration.
 - Modèles de documents conformes (permis, consignes, éléments de plan de prévention).
 - Suivi de la mise en œuvre et reporting des progrès.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Audit des procédures et des dossiers; entretiens QHSE et opérationnels.

- Résultat: non-conformités, lacunes documentaires et risques non maîtrisés identifiés.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Vérification de la conformité (Code du travail, normes AFNOR, recommandations).
- Revue des modèles de permis, consignes, plans de prévention, formations.
- Résultat: validation de la conformité et des écarts à corriger.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Élaboration d’un plan d’action priorisé (procédures, formations, outils de contrôle).
- Résultat: feuille de route opérationnelle et séquencée.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement sur site/à distance, visites de contrôle, mise à jour documentaire.
- Préparation d’audits internes et reporting clair des progrès.
- Résultat: application effective et amélioration mesurée.

Planning / durée / jalons

Durée indicative selon taille/complexité; accompagnement possible en présentiel, à distance ou hybride.

Phase	Durée indicative	Format / jalons
Diagnostic initial	3 à 5 jours	Sur site (observations, entretiens)
Analyse documentaire	2 à 4 jours	À distance (revue des pièces)
Plan d’action et recommandations	1 à 2 semaines	Présentiel/visioconf. (ateliers, restitution)
Suivi et accompagnement	3 à 6 mois	Mixte (visites, reporting, audits internes)

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Description détaillée des opérations à réaliser et durée de validité du permis.
- Analyse des risques et mesures de prévention prévues.
- Identification des intervenants habilités.
- Modèles de permis de travail en usage.
- Consignes de sécurité applicables et documents associés.
- Plans de prévention liés aux co-activités.
- Éléments relatifs aux formations dispensées aux intervenants.
- Dossiers et enregistrements de suivi/traçabilité des interventions.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi post-intervention avec accompagnement sur site et à distance.

- Visites de contrôle régulières et mise à jour des documents.
- Préparation d'audits internes pour vérifier l'application des mesures.
- Reporting clair et détaillé pour mesurer les progrès.
- Validation de la conformité réglementaire lors de l'analyse documentaire.
- Priorisation des actions selon impact/urgence/ressources pour une mise en œuvre efficace.
- Anticipation et résolution des points de non-conformité.